

ANNEXE 1

Les autorisations d'absence pour convenances personnelles

(liste indicative et non exhaustive)

- Rappel :** - autorisations d'absence accordées à titre exceptionnel
 - privilégier le hors temps scolaire
 - fournie obligatoirement une lettre motivée et justificatifs (sans justificatif : refus)

Nature	Traitement
Convocation par un tribunal	Accord avec traitement
Garde enfant malade au-delà du quota	Accord sans traitement
Décès, maladie très grave ou accident des grands-parents, beaux-parents, frères ou sœurs	Accord avec traitement + délai de route éventuel (48h)
Décès d'autres proches que ceux indiqués ci-dessus	Si autorisation accordée, sans traitement
Rendez-vous notamment médical (spécialiste, examens...) avec contrainte de date pour soi-même	Accord avec traitement si ½ journée, sinon sans traitement
Accompagner le conjoint (marié ou pacsé) ou les père ou mère à un examen médical	Accord sans traitement
Mariage des père ou mère, enfants, grands-parents, beaux-parents, frères ou sœurs	Accord sans traitement
Assister à une réunion ou à une formation en lien avec le travail, mais qui n'est pas à l'initiative de l'Education Nationale	- si en rapport avec la mission à l'Education Nationale ou convocation d'une association partenaire de l'Education Nationale (USEP, AGEEM...) : accord avec traitement
	- sinon refus ou exceptionnellement accord sans traitement
Participation avec une compétition sportive	- si sportifs de haut niveau inscrits sur la liste du ministère des sports (en apporter la preuve) : accord avec traitement
	- sinon, refus
Accompagner un enfant à un examen scolaire, une soutenance de thèse, à une remise de diplôme	Accord sans traitement
Réunion parents- professeurs	Accord sans traitement
Exemples de motifs irrecevables : (car possibilité de privilégier le hors temps scolaire)	
Congrès ou assemblée générale d'une association (ou autre) à laquelle l'agent a choisi personnellement d'adhérer	REFUS
Formations universitaires suivies (hors congé de formation accordée)	
Visite de l'enseignant de sa nouvelle école en Juin	
Rendez-vous avec le notaire	
Accompagnement du conjoint à un congrès, voyage, assemblée	
Déplacement effectué à l'étranger ou en France pour raisons personnelles hors congés légaux	
Départ anticipé pour participer à l'organisation de colonie de vacances	
Fête de famille (week-end anticipé ou prolongé)	

**Les autorisations d'absence sans traitement entraineront le retrait d'une journée de salaire mais aussi le retrait d'une journée d'ancienneté générale de service (AGS).*